



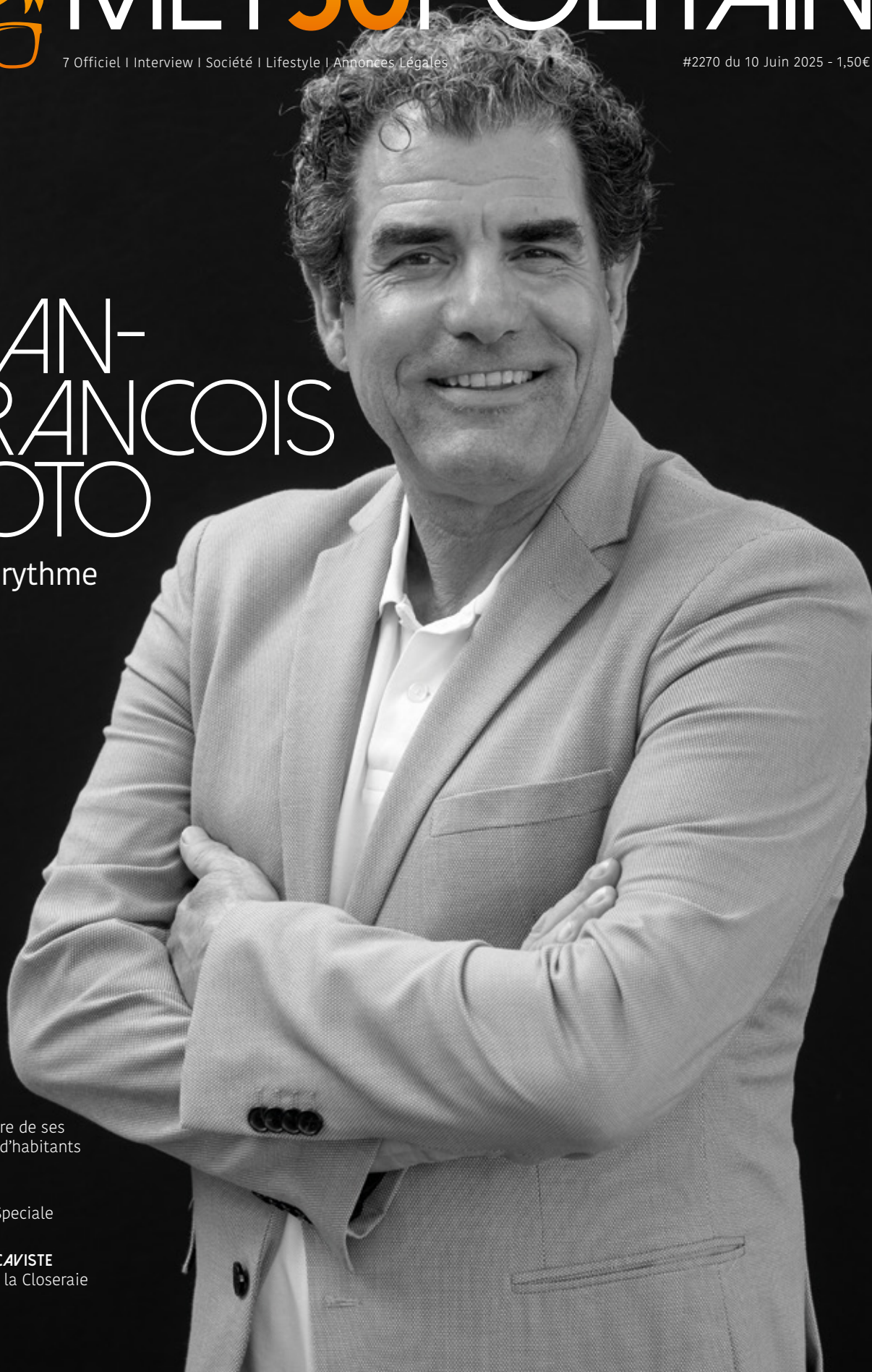
MET30POLITAIN

7 Officiel | Interview | Société | Lifestyle | Annonces Légales

#2270 du 10 Juin 2025 - 1,50€

JEAN-FRANCOIS SOTO

À bon rythme



LA RÉGION

À la rencontre de ses
six millions d'habitants

ESSAI AUTO

Ferrari 296 Speciale

SÉLECTION CAVISTE

Domaine de la Closeraie



SOMMAIRE

ITW à la une

06 Jean-François Soto : À bon rythme

METRO news

 **Dossier spécial : La Région à la rencontre de ses six millions d'habitants**

- 16** . Une grande tournée de proximité
 . Participation citoyenne, une priorité
 . Aux côtés des agriculteurs

19 Des actions phares sur tous les fronts en direction des jeunes

- . La mobilité propre
- . Faire reculer les déserts médicaux
- . Une alimentation locale
- . La filière de l'hydrogène vert
- . Préserver notre environnement

METRO style

26 L'artiste Mara : peint ses souvenirs d'enfance sur un terrain de basket

30 Essai auto : Ferrari 296 Speciale

34 Sélection caviste : Domaine de la Closeraie

METRO éco

38 Université de Montpellier SICLe.e, une chaire industrielle dédiée à la filière cuir française

40 Annonces légales

7 OFFICIEL
Edition de la Gazette
Economique de l'Hérault

73 Rue du 56^e Régiment d'Artillerie
34070 Montpellier
Tél. 04 99 61 41 31 - Fax 04 99 61 41 30
Magazine d'Informations officiellement
désigné pour la publication d'annonces
légales sur l'ensemble du département
de l'Hérault.

SAS de Presse au capital de 190 000 € :
RCS Montpellier B 400 169 819 ISSN
en cours
Commission Paritaire de Publication
et d'Agences de Presse
N°1126 I 87223

Directeurs de la publication :
Bertrand Fassio
b.fassio@e-metropolitain.fr
Matthieu Fassio
m.fassio@e-metropolitain.fr

**Directeur artistique
& photographie :**
Mario Sinistaj
m.sinistaj@e-metropolitain.fr

Directrice commerciale :
Sandra Ripoll : 06 78 60 97 21
s.ripoll@e-metropolitain.fr

Publicité :
Perrine Brants :
perrine@e-metropolitain.fr
04 99 61 41 31
Béziers : Marin Laval :
m.laval@e-metropolitain.fr

Graphisme :
Thomas Besson
t.besson@e-metropolitain.fr

Rédaction :
Gil Martin, Cédric Nithard,
Jean-Marc Aubert,
Arnaud Boularand,
Manon Haddouche,
Léa Pippinato, Antoine Hereu
Xavier Paccagnella
redaction@e-metropolitain.fr

Pôle production vidéo :
Arnaud Boularand, Antoine Hereu

Community manager :
Lalou Henry,
l.henry@e-metropolitain.fr

Annonces légales :
Nathalie Andreo,
Laurie Clamagirand
contact@e-metropolitain.fr

Service comptabilité :
Laurie Clamagirand,
compta@e-metropolitain.fr

Impression : Impact'imprimerie
Ils ont contribué à ce numéro :
Caves Cairel - caves-cairel.com
04 99 58 10 10

LA PLAGE
VERCHANT



JEAN-FRANÇOIS SOTO

À bon rythme

Jean-François Soto aime le sport, avec la composante majeure de rigueur qu'il nécessite, et qu'il applique pour son emploi du temps. Arrivée à l'heure (avec cinq minutes d'avance, pour être tout à fait exact), pas et propos cadencés, esprit fixé sur l'objectif à atteindre : répondre à notre demande d'interview - *pour commencer* - et puis bien sûr, maintenir le rythme jusqu'à la fin de son deuxième mandat en tant que Maire de Gignac, auquel les élections municipales de mars 2026 mettront naturellement un terme... Dès lors, rentrera-t-il en campagne pour prétendre à sa propre succession ? Siège qui, par ailleurs, légitime aussi sa position de président de la Communauté de communes Vallées de l'Hérault... Découvrez sa réponse dans les pages à suivre. Qu'est-ce qui pourrait, sinon, justifier l'empressement du premier édile de Gignac, également conseiller départemental et Vice-président d'Intercommunalités de France ? Nous insisterons, tentant à minima d'obtenir cette autre information : qu'il choisisse ou pas de se présenter... Quand en fera-t-il l'annonce ? Cette interview et la tribune qu'elle offre représenterait une belle opportunité.

« Nous devons demeurer authentiques
sans craindre de changer, attractifs sans céder
au chant des sirènes, « rester vivants »
pour que les familles demeurent, prospèrent,
écrivent l'avenir ici »

Jean-François Soto

Mais ne soyons pas trop brusques, évoquons le temps présent, celui de cette interview, ainsi que les dossiers portés par Jean-François Soto et ses élus pour leur territoire. Rappelons, à qui l'oublierait, que le prochain scrutin est dans tout pile 9 mois. Et que, pour juger les élus sortants, vient immanquablement la question du bilan. Alors, quel bilan, justement, pour notre invité ? Et quels résultats pour les presque 43 000 habitants de la Vallée de l'Hérault ? La question est posée d'emblée. Et de manière très symbolique, il emploiera la métaphore sportive pour nous répondre. « Je suis dans le match, concentré sur l'instant présent », indique-t-il. Et il aura tenu promesse. Voici le compte-rendu d'un échange mené tambours battants, qui aura duré plus de deux heures, mais qui aura pourtant filé à toute vitesse. Mal de poignet garanti pour le journaliste. Et rythme maintenu pour Jean-François Soto qui en est même convaincu : la clé de son efficacité en politique réside dans une cadence soutenue. Alors sans plus attendre, passons aux questions.

Jean-François Soto, on ne va pas vous attaquer directement avec le sujet des municipales. Nous allons prendre exemple sur le déroulé de ce déjeuner : on commence en douceur avec une belle entrée en matière - votre moral en tant qu'élus - on poursuivra ensuite avec le plat de résistance - votre bilan politique sur ce mandat - On profitera enfin du dessert pour évoquer les projets d'avenir. Et innocemment, entre deux coups de fourchette, des petites questions sur les municipales, par exemple. Que pensez-vous de ce menu ?

Jean-François Soto : J'en dis que je suis prêt à passer à table et que je suis particulièrement impatient d'attaquer le plat de résistance car le bilan, quand on est comme moi, absorbé par le souci d'être efficace, c'est quelque chose d'enthousiasmant. Je dis cela dans le sens où, sauf crise de mauvaise foi, il risque d'être un peu difficile de nous attaquer au regard du nombre incroyable de chantiers que nous avons pu lancer et/ou mener à terme au cours des cinq dernières années...

Pour m'exprimer dans l'ordre annoncé, c'est-à-dire parler de votre moral en tant qu'élus pour introduire, j'ai l'impression que la réponse sera... mordante ?

Sourire. Je ne suis pas de genre à me plaindre et le moral est plutôt bon, même si la rudesse de la politique n'épargne rien ni personne et que certains jours, c'est vrai, on a juste envie de tout envoyer valser. Je rappelle qu'on est, nous élus, autant que vous tous ici réunis, faits de chair et d'os. Toutefois, si on a les reins suffisamment solides pour endosser la casquette de maire ; et si on dispose, comme moi, de l'énergie suffisante pour enfiler également la veste de président d'intercommunalité, la fonction est réellement épanouissante, en complémentarité totale avec ma fonction de conseiller départemental de l'Hérault. À condition, bien sûr, de ne pas oublier pour quoi on est là...

C'est-à-dire ?

En tant qu'élus, je garde en mémoire que je suis là avant tout pour porter un projet de territoire et des résultats.

Avec les moyens qu'on vous donne...

Certes, mais aussi avec les moyens et l'énergie qu'on se donne. La nuance est très importante.

Qu'est-ce qu'un projet de territoire, selon votre propre définition ?

C'est une base indispensable sur laquelle la collectivité s'appuie pour définir son action dans tous les domaines qui font la vie de notre territoire pour les années à venir : développement, cohésion sociale, aménagement, urbanisme, déplacements, logement, culture, environnement, services, petite enfance... Il est fédérateur pour l'ensemble du territoire, pour les communes, pour les acteurs socio-économiques, les services publics aussi. Il donne une lisibilité à notre action qui permet à tous les acteurs locaux et à nos partenaires extérieurs de se projeter en confiance avec nous sur plusieurs années.

Il est aussi, en somme, ce qu'on défend à l'heure du bilan.

Exactement. Et puisque vous mettez déjà, je m'en aperçois, les pieds dans le plat de résistance, voici ce que j'aimerais vous dire : en France, peu de territoires de la taille de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) ont un projet de territoire formalisé à un tel niveau. Peu de territoires de notre taille sont aussi capables de présenter un budget d'investissement équivalent au nôtre. Cela représente pas loin de 24 millions d'euros l'an dernier, pour un budget total de presque

« Si la CCVH, sous notre impulsion, continuera d'embrasser le progrès, ce ne sera jamais en tournant le dos aux traditions »

Jean-François Soto

73 millions d'euros ! Mettez cela au ratio du nombre d'habitants (42 500) et vous comprendrez qu'on investit vraiment de manière importante pour chacun d'eux. Ce projet s'est concrétisé dans un Plan pluriannuel d'investissements 2021-2029 de 125 millions d'euros.

Comment a-t-il été calculé ?

Ce projet de territoire a été actualisé en 2021 avec un bilan à mi-parcours après les élections municipales. Et maintenant, nous sommes entrés sur la période janvier-juin 2025 dans une dernière étape : le bilan final du projet de territoire. C'est un travail d'évaluation qui est conduit depuis le début de l'année par les différents services de la CCVH avec les élus et qui sera présenté en conférence des maires. Il appartiendra ensuite aux équipes élues en 2026 de bâtir avec les services de la CCVH et les partenaires locaux le nouveau projet de territoire dont l'objectif serait qu'il soit adopté au premier semestre 2027, après une phase de concertation...

Quels sont les points clés de ce projet de territoire « en cours » ?

Notre projet de territoire s'inscrit dans une démarche de développement durable, qui tient compte à la fois des changements climatiques et des évolutions technologiques, tout en préservant l'identité de notre territoire. Trois grands principes nous guident pour faire de la CCVH un territoire 3D.

Un quoi ?

Un territoire 3D.

De quoi s'agit-il ?

Trois principes transversaux servent de guides pour la conduite du projet de territoire. Le « D », comme Durable car la CCVH vise une croissance soutenable, conformément aux principes d'un Agenda 21, conciliant économie, social, environnement et culture, et prenant en compte la transition énergétique, la croissance verte, l'économie circulaire ou encore l'innovation sociale. Le deuxième « D » évoque le caractère démocratique. En effet, notre projet se veut solidaire, participatif et citoyen, avec une gouvernance impliquant le plus grand nombre. Pour le dire simplement, nous voulons profiter d'une intelligence collective grâce à la participation citoyenne. Le troisième « D », c'est pour digital. Notre projet a une ambition claire : connecter le territoire pour intégrer tous les secteurs d'activité à la nouvelle révolution numérique, accompagnant et impulsant ainsi les inévitables mutations non comme des menaces, mais comme des opportunités à saisir.



Je rajoute un D : développement.

Sur ce sujet-là, il y a aussi à dire. Il n'est même majoritairement question que de cela. Pas de place à l'immobilisme, sinon on finit par voir les trains passer devant soi... Une communauté de communes attractive est une communauté de communes qui bouge, qui vit, qui n'a pas peur d'avancer. D'ailleurs, si la CCVH évolue comme elle le fait, gagnant plus de 7500 habitants en dix ans, c'est parce qu'elle persuade intimement ses habitants qu'il fait bon vivre ici, qu'il y a un avenir à Gignac et au sein des 27 autres communes (voir encadré) qui composent notre territoire, couvrant 481 km², soit 8 % de la superficie du département ! Mais pour achever de vous répondre, tout en précisant mon propos : l'action de la communauté de communes s'articule autour de quatre orientations, correspondant en grande partie aux piliers du développement durable que j'évoquais tout à l'heure : économie, environnement et social. Auxquels s'ajoute la culture, autre élément fondateur de notre territoire et secteur que nous avons sanctuarisé dans nos budgets.

Qu'est-ce que doivent être Gignac et les 27 communes formant, avec elle, la CCVH ?

Nous devons demeurer authentiques sans craindre de changer, attractifs sans céder au chant des sirènes, « rester vivants » pour que les familles y demeurent, y prospèrent, y écrivent l'avenir... En ce sens, si la CCVH, sous notre impulsion, continuera d'embrasser le progrès, ce ne sera JAMAIS en tournant le dos aux traditions. Nous venons de vivre



à Gignac cinq jours de festivités organisées autour des fêtes de l'Ascension. Animaux totémiques de sortie, fanfares, festival Or Notes, célébrations... Tout cela contribue à notre identité. Ce patrimoine immatériel sur lequel nous misons, c'est l'argument qui joue en notre faveur. Bien plus que de dire que si nous sommes attractifs, c'est parce que nous sommes « proches de Montpellier »...

Votre position reste néanmoins stratégique.

Certes, mais sans la dynamique qui aura contribué à bâtir tout un écosystème, nous n'en serions pas là. Et s'il y a de la dynamique, c'est parce que nous multiplions les projets d'intérêt et de valeur,

aussi parce que nous entretenons d'excellentes relations avec les services de l'État, avec la Région, le Département, avec les intercommunalités voisines - *en premier lieu le Clermontais et le Lodévois avec lesquels nous constituons, au sein du Pays Cœur d'Hérault que je préside, un territoire de projets et un bassin de vie de plus de 80 000 habitants* - et bien sûr la Métropole de Montpellier, avec qui nous avons d'ailleurs signé un contrat de réciprocité et déjà prouvé que nous étions en capacité de travailler ensemble. Je fais ici référence à toutes les actions menées conjointement pour défendre la candidature de Montpellier, capitale européenne de la culture 2028.

« La dynamique qui a conduit à ouvrir ce pôle santé a été la même que celle qui nous a permis d'accueillir le lycée ou encore le centre de formation pour les sapeurs-pompiers : l'investissement programmé, réfléchi, constant. C'est un cercle vertueux »

Jean-Francois Soto



Dont l'issue fut, hélas, malheureuse.

Nous n'avons pas été désignés, mais nous avons appris, alors on a gagné. Si, pour votre article, vous préférez évoquer des issues plus favorables ou prometteuses, citons la candidature défendue avec le Département de l'Hérault pour le Géoparc Terre d'Hérault ou encore le label « Grand Site de France », en lien avec les Cévennes Gangeoises et Suménoises et le Grand Pic Saint-Loup, dont vous parlait son président – *et mon bon ami* – M. Alain Barbe dans l'édition de la semaine dernière de votre revue...

Parlons « bilan », donc.

Il nous faudrait des pages entières, alors je ne citerai que quelques-uns

de nos projets, pour leur caractère significatif ou leur ancrage dans l'actualité. Et avant de vous les lister, je rappellerai que c'est un collectif qui nous porte ; tout cela n'est possible que par l'énergie d'un ensemble de 28 maires, qui avancent dans le même sens, avec une logique de territoire plutôt que de parti.

C'est parti !

Notre premier axe d'intervention, c'est le soutien à l'économie avec l'aide aux entreprises, à l'agriculture et à l'activité touristique. Nous avons, par exemple, créé un fonds d'aide à l'immobilier d'entreprises qui a profité à déjà 28 entreprises en cinq ans ; nous avons aussi ouvert à Saint-André-de-Sangonis le Fab Lab « L'Alternateur », un outil exceptionnel

pour l'innovation et la compétitivité de nos entreprises. Nous soutenons nos agriculteurs, en particulier la filière viticole. Par ailleurs, en matière d'environnement, nous avons entretenu 100 km de cours d'eau, ou encore voté un schéma directeur de l'eau et l'assainissement sur 25 ans (2021-2046) avec 8 millions d'investissements par an. Côté culture, on peut retenir la création du Festival « Mots parleurs » en bibliothèques, la construction de l'antenne de Montarnaud pour l'école de musique, tout autant que la création de son département musiques actuelles. Elle travaille d'ailleurs main dans la main avec le Sonambule, salle de musiques actuelles, dont nous venons de fêter les 20 ans.



28 COMMUNES COMPOSENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

Aniane, Arboras, Argeliers, Aumelas, Bélarga, Campagnan, Gignac, Jonquières, La Boissière, Lagamas, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Pouzols, Puilacher, Puéchabon, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Guilhem-le-désert, Saint-Guiraud, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Pargoire, Saint-Paul-et-Valmalle, Saint-Saturnin-de-Lucian, Tressan et Vendémian.

Nous sommes aussi fiers d'avoir pu engager la réhabilitation de la chapelle de l'ancienne abbaye d'Aniane, future salle événementielle. En 2024, nous avons également créé un terrain de tambourin intercommunal. Et, parce que les mobilités sont aussi un enjeu environnemental majeur, cette année, après la construction de la passerelle piétonne et cyclable sur l'A750, se construit aussi la Maison du tourisme et des mobilités sur le pôle d'échanges multimodal, premier PEM routier d'Occitanie, que nous avons créé en 2024 à Gignac. En additionnant les montants des investissements publics et privés, sur deux mandats, ce sont 100 millions d'euros qui auront été investis sur notre territoire.

Vous n'évoquez pas la santé ?

J'allais y venir ! La santé est un point clé de notre action, dont l'ouverture du pôle santé, en 2022, fut d'ailleurs le point d'orgue. Sur ce sujet de la santé, et je peux en témoigner en tant que vice-président de l'association Intercommunalités de France, nous faisons figure de référence concernant l'ingénierie globale, notamment financière. On vient nous voir de loin pour nous demander conseil. La cerise sur le gâteau a été cette année l'installation, par Aésio Santé Méditerranée, d'un scanner au plateau technique, en sus des consultations de spécialistes et du regroupement de professionnels de

santé déjà opéré. Fin 2026, nous offrirons même aux populations un centre de soins non programmés (CSNP), signe de notre vitalité sur le champ médical. Là où on parle de désertification médicale, nous allons pouvoir passer de 5 médecins généralistes sur Gignac à 9 ou 10 sous deux ans. Mais rien n'est jamais acquis, on ne lâche rien. La dynamique qui a conduit à ouvrir ce pôle santé a été la même que celle qui nous aura permis d'ouvrir notre halle des sports et d'accueillir le lycée ou encore le centre de formation pour les sapeurs-pompiers (PPESU) : l'investissement programmé, réfléchi, constant. C'est un cercle vertueux.

« En additionnant les montants des investissements publics et privés, sur deux mandats, ce sont 100 millions d'euros qui auront été investis sur notre territoire »

Jean-Francois Soto



Avez-vous un ou deux projets à nous annoncer ?

L'Acte 2 du projet de territoire adopté en 2021 s'est traduit notamment par un programme pluriannuel d'investissements ambitieux à la hauteur des enjeux économiques, mais aussi des enjeux sociaux et environnementaux, avec 125 millions d'euros prévus entre 2021 et 2029. Rien que dans ce plan 60M€ seront investis pour le cadre de vie. Nous aurons l'honneur d'accueillir à Gignac plusieurs unités de gendarmerie dans le cadre de sa réorganisation territoriale. On veut par ailleurs doter le territoire d'une nouvelle crèche. Nous travaillons sinon sur un très joli projet de pôle culturel mêlant cinéma et salle

de spectacles. On en revient aux 3D et au « D » de développement, sans oublier le « C » de cadre de vie. Pour conclure, je dirais que la vallée de l'Hérault est un territoire qui s'exprime... et qui réalise !

J'ai failli oublier !

Quoi donc ?

LA question.

Ma candidature...

Oui.

Je réponds donc ici en tant que maire. Vous connaîtrez ma réponse avant la fin de l'année, vers septembre, octobre, peut-être même décembre. Je ne suis pas pressé de m'exprimer. Là, je suis au travail. Sachez juste une chose, et

interprétez mes propos comme il vous conviendra : si je faisais une déclaration aujourd'hui, ce serait pour dire que j'arrête, pour laisser aux candidats potentiels le temps de bâtir un projet, de s'exprimer. C'est ce que je considère « agir en responsabilité ». A ce jour, je n'ai rien de plus à vous dire à ce sujet. Mais gardons-nous des pronostics d'avant-match.